D.L.P. 29-6-66 528441

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 16, rue de la République - MONTPELLIER.
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238-57

ABONNEMENT ANNUEL
15 francs
N° 69 - JUIN 1966/27
6° supplément
AUDE-GARD-HERAULT-PYR.ORIENT.

AVERTISSEMENTS -

ZEUZERE

Les premiers dégâts viennent de se manifester. Un traitement devra donc être effectué :
- avant le 29 juin pour les produits dits "à 7 jours"
- avant le 6 juillet pour les produits dits "à 14 jours"
- avant le 17 juillet pour le mévinphos.

TEIGNE DE L'OLIVIER

Les larves continuent d'être observées en abondance dans les olivettes (département du Gard en particulier).
Pour éviter des dégâts qui pourraient s'avérer catastrophiques, traiter immédiatement avec beaucoup de soin les cultures soit avec du D.D.T., du Carbaryl ou un ester phosphorique.

TORDEUSE ORIENTALE

Les traitements doivent commencer sur les fruits arrivant à mâturité début août.

INFORMATIONS -

MOUCHE DES FRUITS

Les captures s'intensifient dans les divers postes de piégeages, tandis que des fruits porteurs d'asticots sont observés dans plusieurs vergers ; c'est pourquoi nous insistons sur la nécessité de traiter tous les fruits à l'approche de leur mâturité. Un premier traitement sera réalisé 3 semaines avant la récolte, un second traitement interviendra 10 jours avant la récolte.
Utiliser des produits dont les délais d'emploi correspondent avec nos recommandations.
Traiter non seulement les arbres fruitiers mais encore les haies et buissons avoisinants.

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

POMMIER

Le Carpocapse est, cette année, particulièrement actif. Il est donc nécessaire de ne pas relacher la cadence des traitements.
L'araignée rouge (Panonychus ulmi) pullule dans de nombreux vergers. L'araignée jaune (Tétranychus altlanticus) a fait son apparition. Utiliser un acaricide spécifique.

POIRIER

Rappel de traitements : Carpocapse - Psylles : Observer la législation en vigueur concernant l'emploi des produits.

A Montpellier le 27 Juin 1966

L.L.TROUILLON M. BEZUT

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE

P221

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon. Directeur-gérant : L. Bouyx.

LA ZEUZERE DU POIRIER ET DU POMMIER

ZEUZERA PYRINA

La Zeuzère du poirier et du pommier est un ravageur maintenant bien connu des arboriculteurs ne serait-ce que par les dégâts causés par les chenilles forant des galeries dans les troncs, charpentières et sous-charpentières des arbres. Cette activité se manifeste par une accumulation de "sciure" à la base du tronc ou sous la frondaison.

Après une période d'activité variable ces chenilles se chrysalident et les papillons "émergent". Quoique ceux-ci ne se déplacent pas le jour, on repère ces sorties par la dépouille de la chrysalide d'environ 3 cm qui émerge des orifices.

La durée d'incubation des oeufs est variable. Après éclosion les chenilles néonates pénètrent dans les jeunes organes de l'arbre provoquant ce dessèchement caractéristique des feuilles, rosettes et extrêmités de rameaux. Ces différentes parties constituent les "localisations primaires". En effet ces jeunes chenilles abandonnent ces organes et pénètrent ensuite dans les charpentières et troncs.

Il faut noter que des attaques primaires peuvent avoir lieu très tard en arrière saison.

Lutte :

On peut tuer les chenilles en injectant une pâte insecticide dans les galeries ou en y passant un fil de fer. Néanmoins ces méthodes ne sont pas préconisées notamment dans les vergers où l'infestation est importante.

Par le passage du fil de fer on occasionne de graves blessures où vont s'installer d'autres parasites (la Sésie en particulier). Dans les deux cas on n'est pas sûr d'une part de tuer toutes les chenilles et d'autre part certaines de celles-ci évoluent sur deux ans et ne manifestent aucune activité avant leur sortie. Il est donc impossible de les repérer.

Par contre on peut éliminer par traitement chimique les jeunes chenilles dans les localisations primaires (après pénétration donc) et ceci plusieurs jours après ces pénétrations.

Les produits suivants peuvent être utilisés :

-Mévinphos en émulsion : 50 g/hl	au plus tard	28 jours	après les premières pénétrations
-Azinphos éthylé émulsion : 40 g/hl	"	I4 jours	"
-Diethion émulsion : I00 g/hl	"	I4 jours	"
-Fenthion émulsion : 75 g/hl	"	I4 jours	"
-Phosalone émulsion : 60 g/hl	"	I4 jours	"
-Diazinon émulsion : 60 g/Hl	"	I4 jours	"
-Parathion éthylé émulsion : 35 g/hl	"	7 jours	"
-Parathion méthylé émulsion : 40 g/hl	"	7 jours	"
-Diazinon émulsion : 40 g/hl	"	7 jours	"
-Trichlorfon poudre soluble : I20 g/hl	"	7 jours	"

Il est possible de lutter à la fois contre la Zeuzère et le Carpocapse par un choix judicieux des produits.

M. BEZUT

CULTURES LEGUMIERES

INFORMATIONS -

ROUILLE DE L'ASPERGE

Cette rouille effectue tout son cycle évolutif sur l'asperge sans qu'il y ait nécessité, comme pour de nombreuses autres rouilles, de la présence d'un hôte intermédiaire.

Les différents types de fructifications de la rouille ont tous lieu sur l'asperge. La conservation de la maladie a lieu sur les tiges sèches restant au champ en fin de végétation. Les premiers types de fructifications apparaissent tôt au printemps sur les jeunes turions. Par la suite deux autres formes de fructification issues des précédentes se rencontrent en été : la première assure tous les 12 jours environ la transmission et la multiplication de la maladie, c'est la forme la plus nuisible à l'asperge; la seconde qui apparait vers la fin juillet assure la conservation hivernale de la maladie et la contamination des jeunes turions au printemps suivant.

Il en résulte que certaines méthodes culturales peuvent réduire considérablement les risques d'attaque de rouille. C'est en particulier, le ramassage et la destruction des tiges sèches en automne, procédé qui réduit énormément les premières attaques de rouille au printemps. Par ailleurs, la récolte des asperges dans une aspergière en production exporte hors du champ, avec les turions, les premières formes de fructifications qui propagent la maladie en été. C'est ce qui explique que les jeunes aspergières encore improductives sont souvent les plus attaquées par la rouille.

Dans nos régions les attaques de rouilles étaient jusqu'à présent assez négligeables du fait qu'en culture traditionnelle les tiges sèches étaient ramassées et détruites en automne.

Il risque de ne plus en être de même dans l'avenir; la mécanisation des cultures d'asperges tendant à se généraliser et le ramassage des tiges étant remplacé par l'emploi du gyrobroyeur. Les pousses sèches restent donc sur le terrain et constituent un inocculum important pour le printemps suivant.

Il faudra donc recourir aux traitements chimiques qui, s'ils ne sont pas associés aux méthodes culturales déjà citées, n'ont pas, pour le moment, la pleine efficacité qu'on pourrait en attendre.

Dans les aspergières où les tiges sont passées au gyrobroyeur certains auteurs préconisent une pulvérisation du sol en hiver avec du dinitro-ortho-crésylate de soude à 2 %. Ce fongicide diminuerait considérablement la germination des fructifications assurant les premières contaminations printanières. Il en résulterait une réduction des premières attaques.

En cours de végétation des traitements peuvent être exécutés avec un fongicide de synthèse zirame, ferbame, zinèbe, manèbe, à 3 ou 4 reprises à 10 ou 12 jours d'intervalle, en commençant dès la sortie des turions dans les jeunes aspergières improductives, dès la fin de la récolte dans les autres.

Le soufre a également été préconisé à raison de 3 soufrages, le premier étant exécuté 21 jours à un mois après la récolte.

Pour terminer nous signalerons que la rouille de l'asperge est d'autant plus à craindre que les rosées matinales sont fréquentes et durables, que la culture est installée sur un sol sec, sableux et ensoleillé, et que les lignes de plantation ne sont pas orientées dans la direction des vents dominants, donc bien aérées.

P. 222

Toutes cultures intercalaires, dans de jeunes aspergières, destinées parfois à stabiliser le sol dans les zones sableuses, sont à proscrire, du fait qu'elles entraînent un micro-climat favorable à l'évolution de la rouille.

OIDIUM DU MELON

Les cultures de melon devront être attentivement surveillées, des attaques d'Oïdium étant plus que jamais à craindre.

Utiliser un des fongicides mentionnés dans le bulletin n° 68, 4 ème supplément du mois de Mai.

MOUCHE DU CELERI

Des dégâts de mouches sont signalés dans divers secteurs. Dès l'apparition des premières attaques procéder à des pulvérisations d'un organo-phosphoré, autorisé en cultures maraîchères (parathion, diethion, carbophénothion, diazinon, etc ...).

Il importe de bien mouiller le feuillage.

MOUCHE DE L'OIGNON

Bu fait d'attaques importantes de mouches localisées toutefois, les traitements devront être poursuivis. Se référer à la note n° 69, 2 ème supplément du mois de Juin 1966.

TEIGNE DU POIREAU

Surveiller les cultures et ne pas hésiter à traiter tous les 10 jours avec un des insecticides déjà mentionnés dans les précédents bulletins.

PUCERONS EN GENERAL

Le Naled doit être inclus dans les aphicides autorisés en cultures légumières dont la liste a été donnée à plusieurs reprises dans de précédents bulletins.

P. CHREBTIAN - J. LAVY

P 496